

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 710

25 avril 2007

### SOMMAIRE

<b>Acraf International S.A.</b> .....	<b>34061</b>	<b>IMPC Selection S.A.</b> .....	<b>34056</b>
<b>Acraf International S.A.</b> .....	<b>34062</b>	<b>Investitionsgesellschaft Luxemburg Hold- ing S.A.</b> .....	<b>34035</b>
<b>Agence Immobilière Weckbecker S.A.</b> ...	<b>34059</b>	<b>Lars Bohman Gallery S.A.</b> .....	<b>34060</b>
<b>Arisa Assurances</b> .....	<b>34055</b>	<b>LeasePlan Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34034</b>
<b>Armitage Luxembourg S. à r.l.</b> .....	<b>34052</b>	<b>Lumina Financing 2</b> .....	<b>34075</b>
<b>Betxtrade S.A.</b> .....	<b>34060</b>	<b>Lux-Equity</b> .....	<b>34076</b>
<b>Bimer S.à r.l.</b> .....	<b>34071</b>	<b>Manta Corporation S.A.</b> .....	<b>34036</b>
<b>Broad Street Lux2 S. à r.l.</b> .....	<b>34058</b>	<b>Novacap Luxembourg Individuals Compa- ny S.C.A.</b> .....	<b>34063</b>
<b>Central Holdings Limited</b> .....	<b>34038</b>	<b>Participations Mercantiles S.A.</b> .....	<b>34058</b>
<b>CEREP Management S.à.r.l.</b> .....	<b>34061</b>	<b>Patate S.à r.l.</b> .....	<b>34064</b>
<b>Clorin S.A.</b> .....	<b>34034</b>	<b>PCT Powder Coating Technologies Inter- national Sàrl</b> .....	<b>34063</b>
<b>Cofis Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34067</b>	<b>Pergam Partners IV &amp; Cie S.C.A.</b> .....	<b>34080</b>
<b>Compagnie d'Uzaru</b> .....	<b>34075</b>	<b>Rosalia Finance AG</b> .....	<b>34076</b>
<b>D.B.E. S.A.</b> .....	<b>34051</b>	<b>Saar II S.à r.l.</b> .....	<b>34080</b>
<b>de Beek I S.A.</b> .....	<b>34077</b>	<b>Saar I S.à r.l.</b> .....	<b>34079</b>
<b>de Beek VII S.A.</b> .....	<b>34062</b>	<b>Sanifinance S.A.</b> .....	<b>34037</b>
<b>Delamare Luxembourg S. à r.l.</b> .....	<b>34069</b>	<b>Sanifinance S.A.</b> .....	<b>34052</b>
<b>Deta Shipping S.à r.l.</b> .....	<b>34062</b>	<b>S.à.r.l. Central Rest Stop &amp; Cie s.e.c.s.</b> ...	<b>34077</b>
<b>Eni Algeria Limited</b> .....	<b>34064</b>	<b>Sidex International Limited, succursale Lu- xembourg</b> .....	<b>34055</b>
<b>European Financial Holding S.A.</b> .....	<b>34034</b>	<b>Sigmakalon Manager S.A.</b> .....	<b>34080</b>
<b>Fujitsu Technology Solutions International S.à r.l.</b> .....	<b>34054</b>	<b>SRM Exploration S.A.H.</b> .....	<b>34056</b>
<b>Gallaher Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>34064</b>	<b>Systema International S.à r.l.</b> .....	<b>34063</b>
<b>Genolor S.A.</b> .....	<b>34075</b>	<b>Talons Luxembourg S.A.</b> .....	<b>34060</b>
<b>Geofelt</b> .....	<b>34078</b>	<b>Tisa S.à r.l.</b> .....	<b>34065</b>
<b>Groco S.A.</b> .....	<b>34038</b>	<b>Torab Holding S.A.</b> .....	<b>34037</b>
<b>Groco S.A.</b> .....	<b>34051</b>	<b>UMA, Unified Management Associates S.A.</b> .....	<b>34078</b>
<b>Hal International Investments Luxem- bourg S.à r.l.</b> .....	<b>34064</b>	<b>Varon Investissements S.A.</b> .....	<b>34051</b>
<b>Hammerson (125 OBS LP3) S.à r.l.</b> .....	<b>34058</b>	<b>Varon Investissements S.A.</b> .....	<b>34052</b>
<b>H + A Montage S.à r.l.</b> .....	<b>34056</b>	<b>Viarenta S.A.</b> .....	<b>34079</b>
<b>HB Maritime S.A.</b> .....	<b>34036</b>	<b>Worldace Corporation S.A.</b> .....	<b>34060</b>
<b>HB Maritime S.A.</b> .....	<b>34037</b>	<b>Zenal Holding S.A.</b> .....	<b>34056</b>
<b>HB Maritime S.A.</b> .....	<b>34037</b>		
<b>HCEPP Luxembourg Finance S.à r.l.</b> .....	<b>34061</b>		
<b>ILP II S.C.A., SICAR</b> .....	<b>34055</b>		
<b>ILP I S.C.A., SICAR</b> .....	<b>34055</b>		

**European Financial Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 17.922.

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet au 06 septembre 2006.

- Il ne sera pas pourvu à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 21 décembre 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour EUROPEAN FINANCIAL HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007013117/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2007, réf. LSO-CA01216. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070004888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2007.

---

**LeasePlan Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 24, Z.A. am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 29.202.

La société soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 5 décembre 2006

(1) le mandat d'administrateur de M. Bob Walté, administrateur et directeur, né le 14 février 1955 à Luxembourg (Luxembourg) demeurant à L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale, a été prorogé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009

(2) le mandat d'administrateur de M. Francisco Javier Contreras Garcia, administrateur, né le 3 septembre 1959 à Huelva (Espagne), demeurant à E-28109 Alcobendas/Madrid, 9, Parque Empresarial Arroyo de la Vega, a été prorogé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009

(3) le mandat d'administrateur de M. Vahid Daemi, né le 5 avril 1956 à Téhéran (Iran) demeurant à NL-2243 MD Wassenaar, 5, Wilhelminalaan, a été prorogé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009

(4) le mandat de commissaire aux comptes de KPMG AUDIT Société Civile, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, a été révoqué en date du 5 décembre 2006

(5) le mandat de commissaire aux comptes a été attribué à PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 9 janvier 2007.

LeasePlan LUXEMBOURG S.A.

B. Walté

Managing Director

Référence de publication: 2007013258/4342/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2007, réf. LSO-CA03335. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070004403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2007.

---

**Clorin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 66.045.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 3 novembre 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Salvatore Desiderio, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Sergio Vandì, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 5 septembre 2006.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 26 mai 2006 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté; L-1930 Luxembourg, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de ne pas renommer, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société ALTER AUDIT, S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

CLORIN S.A.

S. Desiderio / J.-P. Fiorucci

Président / Administrateur

Référence de publication: 2007013253/43/40.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2006, réf. LSO-BX04204. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070004874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2007.

**Investitionsgesellschaft Luxemburg Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.759.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 12 février 2007*

Le Conseil d'administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 12 février 2007, le conseil d'administration coopte en remplacement LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 12 février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007033888/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03510. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**HB Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.578.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007033358/1285/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05580. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Manta Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.988.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Francesco Liberatore, demeurant au 13, Via Margutta, Roma, Italie,  
ici représenté par Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 27 décembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant,  
annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme MANTA CORPORATION S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 juin 1998, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 651 du 15 septembre 1998.

- La société a actuellement un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir Monsieur Francesco Liberatore, prénommé.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société MANTA CORPORATION S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société MANTA CORPORATION S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société MANTA CORPORATION S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société MANTA CORPORATION S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Vigneron, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 janvier 2007, vol. 440, fol. 74, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 janvier 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007033535/242/43.

(070029402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**HB Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.578.

---

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007033359/1285/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05581. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**HB Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.578.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007033360/1285/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05582. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Torab Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.856.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007033361/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05680. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Sanifinance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.370.

---

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 131 du 18 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 758 du 20 octobre 1998, en date du 16 octobre 1998 et du 29 octobre 1998, actes publiés au Mémorial C n<sup>o</sup> 931 du 23 décembre 1998 et au Mémorial C n<sup>o</sup> 259 du 14 avril 1999; et en dernier lieu en date du 9 mai 2001, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1097 du 3 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANIFINANCE S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007033438/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2007, réf. LSO-CB04519. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Groco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 44.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour GROCO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033362/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05188. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Central Holdings Limited, Société à responsabilité limitée holding.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 8.141.

In the year two thousand and six, on the twenty-second day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg), who will be the depositary of the present deed.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the Company established in Luxembourg under the denomination of CENTRAL HOLDINGS LIMITED, R.C.S. B number 8.141, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Lucien Schuman, then notary residing in Luxembourg, on October 30, 1968, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 189 of December 9, 1968.

The meeting is presided over by Mrs Jackie Thiry, company secretary, residing professionally in Luxembourg, being in the Chair.

The chairman appoints as secretary Mrs Solange Wolterschieres, private employee, residing in Schouweiler.

The meeting elects as scrutineer Mrs Corinne Sinclair, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list that all 4,661,821 (four million six hundred and sixty-one thousand eight hundred and twenty-one) shares of no par value, representing the total capital are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholder all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. - Resignation and discharge of the Directors.

2.- Resignation and discharge of the Independent Auditor.

3.- Creation of a share premium account by transferring an amount of USD 7,853,100.- from the ordinary share capital account to the share premium account and the consequently amendment of the number of shares in issue from 4,661,821 of no par value to 4,000,000 shares each with a par value of USD 250.-.

4.- The consequently reduction of the legal reserve by transferring an amount of USD 785,310.- from the legal reserve to the revenue reserve account.

5. Conversion of the Company from a société anonyme to a société à responsabilité limitée and the consequent restatement of the Company's Articles of Incorporation in the form annexed hereto marked A.

6. Appointment of the following named persons as directors (gérants) of the Company for an indefinite period:

6.1 N.F. Oppenheimer (Chairman), director, born on 8 June 1945, residing at 3rd Avenue, Parktown, South Africa;

6.2 T.H. Claiborne born on 17 December 1964 in the United States of America, residing at 33 Third Avenue, Illovo, 2196, South Africa;

6.3 Sir Chips Keswick born on 2 February 1940 in Shanghai, residing at 1A Ilchester Place London W14 8AA England;

6.4 J.M.E. Oppenheimer born on 18 November 1969 in South Africa, residing at 44 Main Street, Johannesburg, South Africa;

6.5 M. Slack born on 31 December 1943 in South Africa, residing at White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, South Africa;

6.6 J. T. Wheeler, born on 7 July 1950 in the United Kingdom, residing at 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

7. Appointment of Mr Paul Krzysica, born on 19 April 1957 in the United Kingdom, residing at 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg, as the secretary of the Company for an indefinite period.

8. Appointment of DELOITTE S.A., with registered office address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, as the Independent Auditor of the Company.

9. Confirmation of the Company's registered office address as being 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

10. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The shareholders accept the resignation of the seven Directors, Mr Nicholas Frank Oppenheimer (Chairman), Mr Thomas Hamilton Claiborne, Sir Chippendale Keswick, Mr Julian Ogilvie Thompson, Mr Jonathan Maximilian E. Oppenheimer, Mrs Mary Slack, Mr John Tregarthen Wheeler and by special vote, give them discharge for the execution of their mandates until this date.

*Second resolution*

The shareholders accept the resignation of DELOITTE S.A and by special vote, give it discharge for the execution of its mandate until this date.

*Third resolution*

The meeting decides to reduce the corporate capital by an amount of seven million eight hundred and fifty-three thousand one hundred united states dollars (USD 7,853,100.-) so as bring it from its present amount of one billion seven million eight hundred and fifty-three thousand one hundred united states dollars (USD 1,007,853,100.-) down to one billion united states dollars (USD 1,000,000,000.-) by transferring the amount of seven million eight hundred and fifty-three thousand one hundred united states dollars (USD 7,853,100.-) to the share premium account.

*Fourth resolution*

The meeting decides to reduce the legal reserve by transferring an amount of seven hundred and eighty-five thousand three hundred and ten united states dollars (USD 785,310.-) to the share premium account.

*Fifth resolution*

The meeting acknowledge and accept that the four million six hundred and sixty-one thousand eight hundred and twenty-one (4,661,821) shares (actions) of the Company, each having no par value shall be replaced by four million (4,000,000) shares (parts sociales), each with a par value of two hundred and fifty united states dollars (USD 250.-).

The four million (4,000,000) shares (parts sociales) shall be held by CENHOLD INTERNATIONAL LIMITED, having its registered office in 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town Tortola, British Virgin Islands.

The meeting hereby authorizes the Chairman of the meeting to amend the shareholders' register of the Company held at the Company's registered office to reflect the above mentioned change.

The Company CENTRAL HOLDINGS LIMITED is converted into a société à responsabilité limitée with effect from this day and to consequently amend and restate the Articles of Incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of CENTRAL HOLDINGS LIMITED (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended and the law dated July 31, 1929 governing holdings companies (the Law), as well as by the present articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever in Luxembourg or foreign companies, by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks and shares of any kind, the management or the enhancement of the portfolio it will own, the acquisition, the sale and the enhancement of patents or exploitation licences.

The Company may loan or borrow with or without guarantee(s), it may participate in the creation and the development of any company and lend its support to any venture.

The Company may generally take any measures which it may deem useful in the accomplishment and development of its object, remaining however within the limits established by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing Holding Companies.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The corporate capital is fixed at one billion united states dollars (US\$ 1,000,000,000.-) represented by four million (4,000,000) shares with a par value of two hundred and fifty united states dollars (USD 250.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible, and the Company will recognize only a single owner per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of shareholders who hold at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

**III. Management - Representation and Secretary****Art. 7. Board of directors.**

7.1. The Company is managed by a board of managers (which, for purposes of the Articles shall be referred to as a board of directors, and managers shall be referred to as directors) consisting of at least 3 directors appointed by the shareholders. The appointment will also specify the term of the office of a director. The director(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The directors may be dismissed at any time and without any reasons.



7.3 In the case where the office of a director shall become vacant following death, resignation or otherwise, the remaining members of the board may convene a meeting of shareholders for the purposes of filling the vacancy.

**Art. 8. Powers of the board of directors.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents (who may be, but need not necessarily be, shareholders or directors) by the board of directors.

8.3. No individual director has the power to represent and act on behalf of the Company with regard to third parties, unless authorised pursuant to article 8.2.

8.4. The board may generally or from time to time delegate all or part of its powers regarding daily management either to an executive or other committee or committees whether or not comprising directors and to one or more directors, or other agents, who need not necessarily be shareholders and may grant authority to such committees, directors, or other agents to sub-delegate. The board shall determine the powers and special remuneration attached to this delegation of authority.

8.5. If authority for day-to-day management is delegated to a single director, the prior consent of the sole shareholder is required or in the case of more than one shareholder, the general meeting.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of directors shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any director at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, facsimile or e-mail, of each member of the board of directors of the Company.

9.4. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy.

9.5. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting.

9.6. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors of the Company, or by the joint signature of any one director and the secretary of the Company or by the signatures of any person or persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of the Articles.

**Art. 11. Indemnity and Responsibility.**

11.1. Subject to article 11.3, every director and other officer, servant or agent of the Company shall be indemnified by the Company against, and it shall be the duty of the board out of the funds of the Company to pay all damages, charges, costs, losses and expenses which any such director, officer, servant or agent may incur or become liable to by reason of any contract entered into or act or deed done or omitted by him as such director, officer, servant or agent in connection with any action or proceeding (including any proceedings in respect of any matter mentioned in article 11.3(a)) which are unsuccessful or which are settled, provided in the latter case, the legal adviser to the Company advises that in his opinion, had the matter proceeded to final judgment, the director, officer, servant or agent would not have been liable in respect of such matter mentioned in article 11.3(a) to which he may be made a party by reason of his having acted as such or by reason of his having been, at the request of the Company, a director or officer of any other company of which the Company is a direct or indirect shareholder and in respect of which he is not entitled to be otherwise fully indemnified, or in any way in the discharge of his duties including travelling expenses.

11.2. Subject to article 11.3, no director, officer, servant or agent of the Company shall be liable for the acts, receipts, neglects or defaults of any other director, officer, servant or agent or for joining in any receipt or other act for conformity,

or for any loss or expense happening to the Company through the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by order of the board for or on behalf of the Company, or for the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage arising from the bankruptcy, insolvency or wrongful act of any person with whom any moneys, securities or effects shall be deposited, or for any loss or damage occasioned by any error of judgment or oversight on his part or for any other loss, damage or misfortunes whatever which shall happen in the execution of the duties of his office or in relation thereto.

11.3 (a) A director shall be liable and shall not be indemnified by the Company in respect of loss or damage:

(i) to the Company, when the same is finally adjudged in legal proceedings to have occurred through his own gross negligence or wilful act or default; or

(ii) to the extent provided in the Law but no further, to the Company or to third parties when the same is finally adjudged in legal proceedings to have resulted from any breach of the Law or of the Articles unless the director did not participate in such breach, unless no fault is attributable to the director and unless the director notifies the breach to the shareholders.

(b) Should any part of article 11.1 or 11.2 be invalid for any reason, or should any rule of law modify the extent to which such articles may be applied, the Articles shall nevertheless remain valid and enforceable to the extent that they are not invalid or modified.

#### **Art. 12. Secretary of the Company.**

12.1. Shareholders in general meeting or by written resolution in the case of only one shareholder, may choose a secretary, who need not be a director or shareholder, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

12.2. The secretary in office may be removed from office at any time by the general meeting or the sole shareholder without cause.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 13. Powers and voting rights.**

13.1. Where there is a single shareholder that shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. At any general meeting each shareholder entitled to attend shall have one vote for each share held.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 14. Form - Quorum - Majority.**

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Financial year, Financial statements, Appropriation of profits**

**Art. 15. Financial Year.** The financial year of the Company shall commence on 1 January in each year and end on the last day of December of the same year.

#### **Art. 16. Financial Statements.**

16.1. The board shall prepare a balance sheet and profit and loss account of the Company in respect of each financial year.

16.2. Every balance sheet and profit and loss account shall be drawn up in accordance with generally accepted accounting principles and the applicable law.

#### **Art. 17. Adoption of Accounts.**

17.1. The shareholders shall be presented with reports by the directors and commissaire (if appointed), at least once per annum, and shall consider and, if they think fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

17.2. A commissaire may be appointed by the shareholders. The appointment will also specify the term of office of the commissaire.

17.3. The commissaire in office may be removed from office at any time by the shareholders with or without cause.

17.4. In the event that the criteria laid down by the Law are met, or the shareholders resolve, a «réviseur d'entreprises» may be appointed by the shareholders from the members of the «Institut des Réviseurs d'Entreprises». The «réviseur d'entreprises» will replace the commissaire.

17.5. After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the shareholders may by separate vote discharge the directors and the commissaire from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out of or in connection with any acts or omissions by or on the part of the directors and commissaire made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in the Articles unless they have been specifically indicated to the shareholders.

#### **Art. 18. Appropriation of Profits.**

18.1. The surpluses, as shown in the accounts, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciation, shall constitute the net profit of the Company.

18.2. From the net profit thus determined shall be deducted five per cent, to be appropriated to the legal reserve. This deduction shall cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund shall have reached one tenth of the subscribed share capital. The appropriation of the balance of the profit, after provision for taxation, if applicable, has been made, shall be determined by the shareholders upon proposal by the board.

18.3. This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

18.4. Any dividends distributed shall be paid at the places and at the time fixed by the board. The shareholders may authorise the board to pay dividends in any currency and, at its sole discretion, fix the rate of conversion of the dividends into the currency of the actual payment.

**Art. 19. Interim Dividends.** Payment on account of dividends may be made in accordance with the provisions of the Law as it may apply at the time such payment is made.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 20. Dissolution - Liquidation.**

20.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

20.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

### **VII. Emergency procedures**

#### **Art. 21. Emergency Procedures.**

21.1. The board shall have power and authority to make such arrangements as it may consider necessary or expedient for the preservation and protection of the undertaking, property and assets of the Company and of the interests of its shareholders against loss or harm resulting from actual or threatened international or national emergencies, wars, revolutions, expropriation, confiscation or other occurrences, restrictions, or natural disasters affecting or potentially affecting such undertaking, property, assets or interests, irrespective of corporate benefit and neither the Company nor any shareholder or creditor of the Company shall have any claim against the board or the Company to set aside or declare void any such arrangements unless it can be shown that:

(a) such arrangements do not take account of the interests of the shareholders of the Company for the time being; or

(b) such arrangements do not take account of the claims of all creditors and other persons for the time being having bona fide claims against the Company.

21.2. Any arrangement which the board establishes pursuant to the above article may take the form of an arrangement or agreement (which may be established under or governed by a law other than Luxembourg law) for transferring ownership of and/or title to any or all of the assets of the Company (including any form of property, rights or claims) to one or more fiduciaries, agents or trustees who may be persons or companies domiciled or resident outside Luxembourg to hold any such assets as fiduciary, agent or trustee for the Company or otherwise, irrespective of corporate benefit, upon and subject to such terms and conditions as the board may determine to be appropriate.

### **VIII. General provision**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

#### *Sixth resolution*

The following are appointed managers of the Company for an unlimited duration:

Mr Nicolas Frank Oppenheimer (Chairman), director, born on 8 June 1945, in Johannesburg, South Africa, residing at 3rd Avenue, Parktown, South Africa;

Mr Thomas Hamilton Claiborne born on 17 December 1964 in Virginia (United States of America), residing at 33 Third Avenue, Illovo, 2196, South Africa;

Sir Chippendale Keswick born on 2 February 1940 in Shanghai, residing at 1A Ilchester Place London W14 8AA England;

Mr Julian Ogilvie Thompson born on 27 January 1934 in Cape Town, South Africa, residing at Froome Street Atholl Ext.3 Sandton 2196 South Africa;

Mr Jonathan Maximillian E. Oppenheimer born on 18 November 1969 in Johannesburg (South Africa), residing at 44 Main Street, Johannesburg, South Africa;

Mrs Mary Slack born on 31 December 1943 in Johannesburg (South Africa), residing at White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, South Africa;

Mr John Tregarthen Wheeler, born on 7 July 1950 in Sale (United Kingdom), residing at 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

#### *Seventh resolution*

The following is appointed secretary of the Company for an unlimited duration:

Mr Paul Krzysica, born on 19 April 1957 in Stoke-on-Trent (United Kingdom), residing at 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg.

#### *Eighth resolution*

The following is appointed as the Independent Auditor of the Company for an unlimited duration:

DELOITTE S.A., with registered office address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

#### *Ninth resolution*

The Company's registered office address as being 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, is confirmed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately seven thousand euro.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CENTRAL HOLDINGS LIMITED (R.C.S. Luxembourg numéro B 8.141) (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 30 octobre 1968, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 189 du 9 décembre 1968.

L'assemblée est présidée par Madame Jackie Thiry, secrétaire de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Corinne Sinclair, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les quatre millions six cent soixante et un mille huit cent vingt et une (4.661.821) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Démission des Administrateurs et décharge.
2. Démission du commissaire et décharge.
3. Création d'un compte de prime d'émission en transférant la somme de USD 7.853.100,- du compte capital social au compte prime d'émission et modification subséquente du nombre d'actions émises de 4.661.821 sans désignation de valeur nominale en 4.000.000 actions ayant une valeur nominale de US\$ 250,- chacune.
4. Réduction subséquente de la réserve légale en transférant la somme de USD 785.310,- au compte «prévenu reserve»
5. Conversion de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée et refonte subséquente des articles de la Société conformément à l'annexe dénommée A.
6. Nomination des personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - 6.1. N F. Oppenheimer (Président), directeur, né le 8 juin 1945 en Afrique du Sud, demeurant à 3rd Avenue, Parktown, Afrique du Sud;
  - 6.2 T.H. Claiborne né le 17 décembre 1964 aux Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 33 Third Avenue, Illovo, 2196, Afrique du Sud;
  - 6.3 Sir Chips Keswick né le 2 février 1940 à Shanghai, demeurant au 1A Ilchester Place Londres W14 8AA Royaume Uni;
  - 6.4 J. Ogilvie Thompson né le 27 janvier 1934 à Cape Town, Afrique du Sud, demeurant à Froome Street Atholl Ext. 3 Sandton 2196 Afrique du Sud;
  - 6.5. J.M.E. Oppenheimer né le 18 novembre 1969 en Afrique du Sud, demeurant au 44 Main Street, Johannesburg, Afrique du Sud;
  - 6.6. M. Slack née le 31 décembre 1943 en Afrique du Sud, demeurant à White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, Afrique du Sud;
  - 6.7 J.T. Wheeler, né le 7 juillet 1950 au Royaume Uni, demeurant au 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.
7. Nomination de Monsieur Paul Krzysica, né le 19 avril 1957 au Royaume Uni, demeurant à L-3340 Huncherange, 1, rue de la Résistance, Luxembourg comme secrétaire de la Société pour une durée indéterminée.
8. Nomination de DELOITTE S.A., ayant son siège au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg comme commissaire de la Société.
9. Confirmation que l'adresse du siège social de la Société est au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
10. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter la démission de sept administrateurs, Monsieur Nicholas Frank Oppenheimer (Président), Monsieur Thomas Hamilton Claiborne, Sir Chips Keswick, Monsieur Julian Ogilvie Thompson, Monsieur Jonathan Maximilian E. Oppenheimer, Madame Mary Slack, Monsieur John Tregarthen Wheeler et de leur donner décharge pour leur mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter la démission du commissaire de la société avec effet à la date de la présente assemblée générale et de lui donner décharge pour son mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de sept millions huit cent cinquante-trois mille cent dollars des Etats-unis (USD 7.853.100,-) pour le ramener de son montant actuel d'un milliard sept millions huit cent cinquante-trois mille cent dollars des Etats-unis (USD 1.007.853.100,-) à celui d'un milliard de dollars des Etats-unis (USD 1.000.000.000,-) en transférant la somme de sept millions huit cent cinquante-trois mille cent dollars des Etats-unis (USD 7.853.100,-) au compte «prime d'émission».

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de réduire la réserve légale en transférant la somme de sept cent quatre-vingt-cinq mille trois cent dix dollars des Etats-Unis (USD 785.310,-) au compte «revenu réserve».

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter que les quatre millions six cent soixante et un mille huit cent vingt et une (4.661.821) actions sans désignation de valeur nominale soient remplacées par quatre millions (4.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent cinquante dollars des Etats-unis (USD 250,-) chacune.

Les quatre millions (4.000.000) de parts sociales seront détenues par CENHOLD INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques.

L'assemblée décide de donner pouvoir à la Présidente de l'assemblée, aux fins de modifier le registre des actionnaires de la Société tenu au siège social de la Société, afin qu'il reflète le changement de forme sociale de la Société.

L'assemblée décide de changer la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée et de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

### **I - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi entre les membres et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires d'actions émises dans le futur, une société à responsabilité limitée sous la dénomination CENTRAL HOLDINGS LIMITED (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et la loi du 31 juillet 1929 concernant les holding compagnies (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par résolution du conseil d'administration de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée comme requis pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par résolution du conseil d'administration des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que par l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et licences d'exploitation.

3.2 La Société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

3.3 D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mille neuf cent vingt-neuf sur les holding compagnies.

#### **Art 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à un milliard de dollars des Etats-unis (USD 1.000.000.000,-) représenté par quatre millions (4.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale de deux cent cinquante dollars des Etats-unis (USD 250,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée comme requise pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné au préalable en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation et Secrétaire

#### Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (lequel, pour ces Statuts, sera appelé conseil d'administration, et les gérants seront appelés administrateurs) consistant en trois administrateurs nommés par résolution des associés, laquelle résolution fixera la durée de leur mandat. L'(es) administrateur(s) n'(ne) est(ont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les administrateurs sont révocables n'importe quand et sans aucune raison.

7.3. Au cas où la fonction d'un administrateur deviendrait vacante pour cause de décès, de démission ou autre raison, les membres restants du conseil convoqueront une réunion des associés afin de pourvoir au remplacement de l'administrateur en question.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés aux associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil d'administration, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, qu'il(s) soi(en)t associé(s) ou non, qu'il(s) soi(en)t administrateur(s) ou non, par le conseil d'administration de la Société.

8.3. Aucun administrateur en tant que personne individuelle n'a le pouvoir de représenter la Société ou d'agir en son nom vis-à-vis de tiers, à moins qu'il n'y ait été autorisé conformément à l'article 8.2.

8.4. Le conseil pourra déléguer, généralement ou périodiquement, tous ou partie de ses pouvoirs en matière de gestion quotidienne soit à un comité exécutif ou autre comité ou comités comprenant ou non des administrateurs et à un ou plusieurs administrateurs, soit à d'autres agents, qui ne sont pas nécessairement associés et peuvent donner pouvoir à de tels comités, des administrateurs, ou d'autres agents pour sous-déléguer. Le conseil déterminera les pouvoirs et la rémunération spéciale rattachée à cette délégation d'autorité.

8.5. Si l'autorité pour la gestion au jour le jour est déléguée à un administrateur unique, le consentement préalable de l'associé unique, ou de l'assemblée générale s'il y a plusieurs associés, est requis.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil d'administration se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation de n'importe lequel des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les administrateurs un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil d'administration.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit un autre administrateur comme son mandataire.

9.5. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions du conseil d'administration ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans le procès-verbal signé par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil d'administration dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des administrateurs peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par la signature conjointe de tout administrateur et du Secrétaire de la Société ou par les signatures de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

#### **Art. 11. Indemnisation et Responsabilité.**

11.1. Sous réserve des dispositions de l'article 11.3, chaque administrateur et autre responsable, préposé ou agent de la Société sera indemnisé par la Société et le Conseil aura le devoir de payer des fonds de la Société tous les dommages, charges, frais, pertes et dépenses qu'un tel administrateur, responsable, préposé ou agent pourra encourir ou devenir passible en raison d'un contrat conclu ou d'un acte privé ou notarié fait ou omis par lui en tant qu'administrateur, responsable, préposé ou agent, en relation avec toute action ou tout procès (y inclus des procès en relation avec les affaires énumérées à l'article 11.3(a)) qui ne sont pas couronnés de succès ou qui font l'objet d'une transaction, pourvu que dans ce dernier cas le conseiller juridique de la Société soit d'avis que, si le procès était allé à son terme, l'administrateur, responsable, préposé ou agent, n'aurait pas été responsable en relation avec une affaire énumérée à l'article 11.3(a) dans laquelle il serait impliqué en raison du fait qu'il aurait agi en tant que tel ou du fait qu'à la requête de la Société, il aurait été administrateur ou responsable d'une autre société, dont la Société est actionnaire direct ou indirect et de laquelle il n'est pas en droit d'être autrement entièrement indemnisé, ou de n'importe quelle manière dans l'exercice de ses fonctions y compris pour les dépenses de voyage.

11.2. Sous réserve des dispositions de l'article 11.3, aucun administrateur, responsable, préposé ou agent de la Société ne sera tenu pour responsable des actes, quittances, négligences ou manquements d'un autre administrateur, responsable, préposé ou agent ou pour avoir participé à une quittance ou autre acte de conformité, ou pour une perte ou dépense occasionnée à la Société par l'insuffisance ou le défaut de titre d'une propriété acquise sur l'ordre du conseil ou au nom de la Société, ou pour l'insuffisance ou la faiblesse d'une valeur mobilière dans laquelle les fonds de la Société seront investis, ou pour une perte ou dommage résultant de la faillite, de l'insolvabilité ou d'un acte fautif d'une personne chez qui des fonds, des titres ou effets seront déposés, ou pour une perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou une inadvertance de sa part ou pour toute autre perte, dommage ou infortune quelconque qui se produiront dans l'exercice de ses fonctions ou en relation avec elles.

11.3. (a) Un administrateur sera tenu pour responsable et ne sera pas indemnisé par la Société pour des pertes ou dommages:

(i) envers la Société, s'il est finalement jugé dans un procès qu'ils sont survenus à cause de sa négligence grave, de préméditation, de manquement à ses devoirs; ou

(ii) dans la limite prévue par la Loi, mais pas plus, envers la Société ou des tierces personnes, s'il est finalement jugé dans un procès qu'ils ont résulté d'une violation des dispositions de la Loi ou des présent Statuts, à moins que l'Administrateur n'ait pas participé à cette infraction, qu'aucune faute ne lui soit imputable et que l'Administrateur communique l'infraction aux associés.

(b) Si une partie des articles 11.1 ou 11.2 était invalidée pour une raison quelconque ou si une loi modifiait l'étendue d'application de ces articles, les Statuts resteront néanmoins valables et applicables dans la mesure où ils ne sont pas invalidés ou modifiés.

#### **Art. 12. Secrétaire de la Société.**

12.1. Les associés réunis en assemblée générale ou par résolution dans le cas d'un associé unique, pourront choisir un secrétaire, lequel ne sera pas nécessairement un administrateur ou un associé, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des associés.

12.2. Le secrétaire en fonction pourra être démis de ses fonctions par l'assemblée générale ou l'associé unique à tout moment et sans raison.

### **IV. Assemblée Générale des associés**

#### **Art. 13. Pouvoirs et droits de vote.**

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Tout associé ayant le droit de participer à une assemblée générale possède un vote pour chaque part sociale détenue par lui.

13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

#### **Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.**

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.



## **V. Année sociale - Situation financière - Approbation des comptes - Affectation des bénéfices**

### **Art. 15. Exercice social.**

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### **Art. 16. Situation Financière.**

16.1. Le conseil doit préparer un bilan et les comptes de profits et pertes de la Société à la fin de chaque exercice social de la Société.

16.2. Chaque bilan et compte de profits et pertes sera établi conformément aux règles comptables généralement admises et requises par la loi applicable.

### **Art. 17. Approbation Des Comptes.**

17.1. Les rapports des administrateurs et commissaires (si désignés) seront soumis à l'assemblée générale des associés au moins une fois par an, laquelle assemblée délibérera sur et, si elle le juge approprié, approuvera le bilan et le compte de profits et pertes.

17.2. Un commissaire pourra être désigné par les associés. La désignation spécifiera également la durée de l'engagement du commissaire.

17.3. Le commissaire en exercice pourra être démis de ses fonctions à tout moment par les associés avec ou sans raison.

17.4. Si les critères établis par la Loi sont satisfaits, ou si les associés le décident, un réviseur d'entreprises pourra être désigné par l'assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le réviseur d'entreprises remplacera le commissaire.

17.5. Après avoir adopté le bilan et le compte de profits et pertes, l'assemblée générale donnera, par vote séparé, décharge aux administrateurs et commissaire de tout engagement de la Société au regard de toute perte ou dommage résultant de ou relatifs à des actes ou omissions faites par les administrateurs et le commissaire en toute bonne foi et sans négligence grave. Une décharge ne sera valable que si le bilan ne contient pas d'omission ou d'information fautive ou erronée sur la situation réelle des affaires de la Société ou contient l'exécution d'actes incompatibles avec les Statuts à moins que mention expresse de ces actes n'ait été faite aux associés.

### **Art. 18. Affectation des bénéfices.**

18.1. Les surplus renseignés dans les comptes, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, constitueront le bénéfice net de la Société.

18.2. Du bénéfice net ainsi déterminé il sera prélevé cinq pour cent destinés à alimenter la réserve légale. Ce prélèvement ne sera plus obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit. La distribution du solde du bénéfice sera déterminée, après constitution d'une provision pour impôt, le cas échéant, par l'assemblée générale sur proposition du conseil.

18.3. Cette attribution pourra comprendre la distribution de dividendes, la création et le maintien de fonds de réserve et des provisions, et la détermination du report à nouveau du solde.

18.4. Tout dividende distribué sera payable au lieu et place que le conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

**Art. 19. Acomptes Sur Dividendes.** Sous réserve des dispositions de la loi applicable au moment où le paiement est effectué, le versement d'acomptes sur dividendes est autorisé.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 20. Dissolution - Liquidation.**

20.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associés (s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

20.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs, et après paiement des dettes de la Société, sera payé à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## **VII. Procédures d'urgence**

### **Art. 21. Procédures d'urgence.**

21.1. Le conseil a le pouvoir et l'autorité de procéder à tout arrangement qu'il considère nécessaire ou approprié afin de préserver et protéger les projets d'entreprise, les biens fonciers et les actifs de la Société et les intérêts de ses associés contre des pertes ou des préjudices résultant d'états d'urgence nationaux, internationaux réels ou potentiels, de guerres, de révolutions, d'expropriation, de confiscation ou autres événements, de restrictions, ou de catastrophes naturelles affectant réellement ou potentiellement tels projets d'entreprises, biens fonciers, actifs ou intérêts, sans exception des

bénéfices corporatifs et ni la Société ni aucun associé ou créancier de la Société ne pourra faire de réclamation contre le conseil ou la Société dans le but de rejeter ou déclarer nul tout tel arrangement à moins qu'il puisse être démontré que:

- (a) de tels arrangements ne prennent pas en compte les intérêts des associés de la Société pour le moment; ou
- (b) de tels arrangements ne prennent pas en compte les réclamations de tous les créanciers et autres personnes pour le moment ayant des réclamations de bonne foi contre la Société.

21.2. Tout arrangement que le conseil établit en accord avec l'article ci-dessus peut prendre la forme d'un arrangement ou contrat (qui pourra être établi sous ou être régi par des lois autres que celles en vigueur au Luxembourg) en ce qui concerne le transfert de propriété de et/ou titre de tout ou partie des actifs de la Société (y compris toute forme de biens, droits ou réclamations) vers une ou plusieurs fiduciaires, agents ou dépositaires qui peuvent être des personnes ou des sociétés domiciliées ou résidentes hors du Luxembourg pour détenir tout tel actif en qualité de fiduciaire, agent ou dépositaire pour le compte de la Société ou autrement, sans exception des bénéfices corporatifs, selon les termes et conditions que le conseil déterminera comme étant appropriés.

### VIII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Nicholas Frank Oppenheimer (Président), directeur, né le 8 juin 1945 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant au 3rd Avenue, Parktown, Afrique du Sud;

Monsieur Thomas Hamilton Claiborne né le 17 décembre 1964 à Virginia (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 33 Third Avenue, Illovo, 2196, Afrique du Sud;

Sir Chippendale Keswick né le 2 février 1940 à Shanghai, demeurant au 1A Ilchester Place Londres W14 8AA (Royaume Uni);

Monsieur Julian Ogilvie Thompson né le 27 janvier 1934 à Cape Town, (Afrique du Sud), demeurant à Froome Street Atholl Ext.3 Sandton 2196, Afrique du Sud;

Monsieur Jonathan Maximilian E. Oppenheimer né le 18 novembre 1969 à Johannesburg (Afrique du Sud), demeurant au 44 Main Street, Johannesburg, Afrique du Sud;

Madame Mary Slack, née le 31 décembre 1943 à Johannesburg (Afrique du Sud), demeurant à White Hills, Mulbarton Road, Beverley, Sandton, Afrique du Sud;

Monsieur John Tregarthen Wheeler, né le 7 juillet 1950 à Sale (Royaume-Uni), demeurant au 11, Impasse Michel Kieffer, L-8142 Bridel, Luxembourg.

#### *Septième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme secrétaire de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Paul Krzysica, né à le 19 avril 1957 à Stoke-on-Trent (Royaume Uni), demeurant au 1, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange, Luxembourg.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme commissaire de la Société pour une durée indéterminée:

DELOITTE S.A., ayant son siège au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

#### *Neuvième résolution*

L'assemblée décide de confirmer que le siège social de la Société est à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Thiry, S. W. Schieres, C. Sinclair, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, vol. 438, fol. 7, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007033412/242/700.

(070028302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2007.

---

**Groco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 44.966.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour GROCO S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033363/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05190. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Varon Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 46.206.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour VARON INVESTISSEMENTS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033365/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05194. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**D.B.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 72.640.

---

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2007*

Le Conseil d'administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 8 février 2007, le conseil d'administration coopte en remplacement LUX KONZERN S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
- LUX KONZERN S.à.r.l, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 8 février 2007.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007033894/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03538. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Varon Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 46.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour VARON INVESTISSEMENTS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033366/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05199. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Sanifinance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.370.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 131 du 18 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 758 du 20 octobre 1998, en date du 16 octobre 1998 et du 29 octobre 1998, actes publiés au Mémorial C n<sup>o</sup> 931 du 23 décembre 1998 et au Mémorial C n<sup>o</sup> 259 du 14 avril 1999; et en dernier lieu en date du 9 mai 2001, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1097 du 3 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANIFINANCE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007033440/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2007, réf. LSO-CB04517. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Armitage Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 120.010.

In the year two thousand seven, on the fifth of February.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

DELAMARE HOLDINGS B.V., a company with its registered office at 3105, Strawinskylaan, NL-1077ZX, Amsterdam, here represented by Philippe Chan, private employee, with professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on February 5, 2007,

said proxy, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed in the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of ARMITAGE LUXEMBOURG S. à r.l., R. C. B Number 120.010, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, dated September 20 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 2.151 of November 17, 2006.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated November 2, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- The company's capital is set at three billion five hundred seventeen million six hundred eleven thousand four hundred (GBP 3,517,611,400.-) British Pounds represented by one hundred forty million seven hundred four thousand four hundred fifty-six (140,704,456) shares of a par value of one twenty-five (GBP 25.-) British Pounds each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of October to the last day of February.
- 2) Subsequent amendment of Articles 20 and 21 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolution:

#### *Resolution*

The end of the financial year of the company is changed from October 31 to the last day of February, so that the present financial year which began on November 1, 2006 will end on February 28, 2007.

As a consequence Articles 20 and 21 of the Articles of Incorporation are amended so as to be worded as follows:

« **Art. 20.** The Company's financial year runs from March first of each year to the last day of February of the following year».

« **Art. 21.** Each year, as of the last day of February, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.»

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed with us the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte oui précède:**

L'an deux mille sept, le cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

DELAMARE HOLDINGS B.V., une société avec siège social au 3105 Strawinskylaan, NL-1077ZX, Amsterdam, ici représentée par Monsieur Philippe Chan, employé privé, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 5 février 2007,

laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, à requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de ARMITAGE LUXEMBOURG S.à r.l, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 septembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 2.151 du 17 novembre 2006.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 novembre 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

- Le capital social de cette société est de trois milliards cinq cent dix-sept millions six cent onze mille quatre cents (GBP 3.517.611.400,-) Livres Sterling, représenté par cent quarante millions sept cent quatre mille quatre cent cinquante-six (140.704.456) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Livres Sterling chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 octobre au dernier jour du mois de février.
- 2) Modification des articles 20 et 21 des statuts.
- 3) Divers.

L'actionnaire unique a abordé l'ordre du jour et a pris la résolution suivante:

*Résolution*

La fin de l'année sociale est changée du 31 octobre au dernier jour du mois de février, de sorte que l'année sociale commencée le 1<sup>er</sup> novembre 2006 se terminera le 28 février 2007.

En conséquence les articles 20 et 21 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 20.** L'année sociale commence le premier mars de chaque année et se termine le dernier jour du mois de février de l'année suivante».

« **Art. 21.** Chaque année, le dernier jour du mois de février, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Chan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, vol. 31CS, fol. 96, case 9. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2007.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007033441/230/99.

(070028768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Fujitsu Technology Solutions International S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 62.833.

Société constituée sous la dénomination AMDAHL LUXEMBOURG, S. à r.l., par acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial C No 298 du 30 avril 1998 et dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2004, publié au Mémorial C No 480 du 23 mai 2005. Les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 21 janvier 2005, publié au Mémorial C No 580 du 16 juin 2005.

DISSOLUTION

*Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale des associés du 31 janvier 2007*

1) La liquidation de la société FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS INTERNATIONAL S.A.R.L. est définitivement close, la société est définitivement dissoute et elle est à rayer du Registre de commerce et des sociétés.

2) Les livres et documents sociaux seront conservés pendant les délais légaux au siège social de la société liquidée.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2007034062/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB02637. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Arisa Assurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 52.496.

Herr Josef Andres ist mit Wirkung zum 14. Februar 2007 als Mitglied des Verwaltungsrates ausgeschieden.

Luxemburg, den 26. Februar 2007.

Référence de publication: 2007033995/1743/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2007, réf. LSO-CB06189. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Sidex International Limited, succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 80.051.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2007.

ETUDE SCHMITT + LOCHARD

Signature

Référence de publication: 2007033448/1171/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03800. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**ILP II S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 123.060.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 février 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007033456/239/13.

(070028766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**ILP I S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 123.144.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 février 2007.

J.-J. Wagner  
Notaire

Référence de publication: 2007033552/239/12.

(070028825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**IMPC Selection S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.036.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 janvier 2007*

- Le siège de la société a été transféré du 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg au 25a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMPC SELECTION S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007034095/717/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**H + A Montage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6850 Manternach, 3, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 75.578.

—  
Statuts coordonnés rectifiés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 février 2007.

H. Beck

Notaire

Référence de publication: 2007033555/201/12.

(070028792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**SRM Exploration S.A.H., Société Anonyme Holding,**

(anc. Zenal Holding S.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.463.

—  
L'an deux mille sept, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société anonyme holding ZENAL HOLDING une société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 11 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 225 du 25 février 2004, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro B 98 463,

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Gregory Guissard qui désigne comme secrétaire Régis Galiotto.

L'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination sociale de la société ZENAL HOLDING en SRM EXPLORATION;
2. Acceptation de la démission de trois Administrateurs et nomination de leurs remplaçants.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.



Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire. En conséquence, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en SRM EXPLORATION S.A.H.

Par conséquent, l'article 1<sup>er</sup>, deuxième alinéa est modifié pour avoir la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. alinéa 1<sup>er</sup>.** La société adopte la dénomination de SRM EXPLORATION S.A.H.»

*Deuxième résolution*

Monsieur le Président donne lecture des lettres de démission des sociétés EFFIGI S.à r.l., LOUV S.à r.l. et DMC S.à r.l. de leur mandat d'administrateur.

Il propose à l'Assemblée de leur donner décharge spéciale pour l'exercice de leur mandat du 11 décembre 2003 jusqu'à la date de la présente assemblée.

Dès lors, il propose à l'Assemblée d'accepter leur démission et de nommer comme nouveaux Administrateurs de la société pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012:

- Monsieur Bhupendra Kansagra, Administrateur de société, né le 29 mai 1956 à Nakuru (Inde), demeurant au 4, Old Gannon Close, NORTHWOOD, A62LU Middlesey (UK)

- Monsieur Ravi Babu Chilukuri, Administrateur de société, né le 22 mai 1965 en Inde, demeurant au 5, Sigup Road, #02-43 Mandarin Gardens, Singapour 1543

- Monsieur Mohinder Verma, Administrateur de société, né le 2 novembre 1961 à New Delhi (Inde), demeurant au 16, Oxford Square, London W22PB

Par conséquent, l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les démissions de

- LOUV S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89 272

est acceptée et décharge spéciale est donnée à l'Administrateurs pour l'exercice de son mandat du 11 décembre 2003 jusqu'à la date de la présente assemblée.

- EFFIGI S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107 313

- DMC S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.314

sont acceptées et décharge spéciale est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat du 15 septembre 2005 jusqu'à la date de la présente assemblée.

2. Sont nommés nouveaux administrateurs de la société:

- Monsieur Bhupendra Kansagra, administrateur de société, né le 29 mai 1956 à Nakuru (Inde), demeurant au 4, Old Gannon Close, Northwood, A62LU Middlesey (UK)

- Monsieur Ravi Babu Chilukuri, administrateur de société, né le 22 mai 1965 en Inde, demeurant au 5, Sigup Road, #02-43 Mandarin Gardens, Singapour 1543

- Monsieur Mohinder Verma, Administrateur de société, né le 2 novembre 1961 à New Delhi (Inde), demeurant au 16, Oxford Square, London W22PB

pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.200,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Guissard, R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2007, vol. 157S, fol. 63, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007033677/211/82.

(070028796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Participations Mercantiles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 54.652.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 février 2007 que:

- Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007034100/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05564. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Broad Street Lux2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée,**

(anc. Hammerson (125 OBS LP3) S.à r.l.).

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 121.662.

—  
In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth day of January.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BROAD STREET LUX S. à r. l., a limited liability company incorporated under the Luxembourg laws, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 119.929 here represented by Mrs Carine Grundheber, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on January 25, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of HAMMERSON (125 OBS LP3), S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 121.662, incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on October 18th, 2006 published on 29th day of December 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2429.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolution:

*Sole resolution*

The sole member decides to amend the corporate name of the Company from HAMMERSON (125 OBS LP3), S.à r.l. into BROAD STREET LUX2 S.à r.l. and to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 1. Form, Corporate Name.** There exists BROAD STREET LUX2 S.à r.l. a private limited liability company governed by the laws pertaining to such an entity (the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the «Law»), as well as by the present articles of association (the «Articles»).»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BROAD STREET LUX S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 119.929, ici représentée par Madame Carine Grundheber, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 25 janvier 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée HAMMERSON (125 OBS LP3), S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 121.662, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 octobre 2006, publié le 29 décembre 2006 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2429.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de modifier la raison sociale de la Société de HAMMERSON (125 OBS LP3), S.à r.l. en BROAD STREET LUX2 S.à r.l. et de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et dénomination sociale.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BROAD STREET LUX2 S.à r.l., régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, il a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Grundheber, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2007, vol. 157S, fol. 60, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 février 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007033685/202/72.

(070028798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Agence Immobilière Weckbecker S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 93.484.

Le bilan 31 décembre 2005 a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2007.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007033931/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05724. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Worldace Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 81.116.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 17 janvier 2007*

Aux termes d'une délibération en date du 17 janvier 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

- Monsieur Luc Verelst, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Jean Lambert.

- Mme Catherine Guffanti, comptable, née le 20 janvier 1963 à Longwy (France), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Patrice Yande.

Conformément aux statuts, les nouveaux administrateurs sont cooptés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera aux élections définitives.

Pour extrait sincère et conforme  
WORLDACE CORPORATION SA

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007034042/1022/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB04977. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070029177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Betxtrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 115.101.

—  
Le bilan 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033938/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05675. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070029209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Lars Bohman Gallery S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 93.422.

—  
Le bilan 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033940/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05671. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070029211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Talons Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 92.190.

—  
Le bilan 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES,

Signature

Référence de publication: 2007033933/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05686. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**CEREP Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.246.

—  
EXTRAIT

Il résulte que le gérant de la Société, M. Oussama Daher, a changé son adresse:

- M. Oussama Daher aura désormais son adresse à 71-72 Oakley Street, London, SW3 5HF, Royaume-Uni.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007033992/1092/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05193. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**HCEPP Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 76.007.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour HCEPP LUXEMBOURG FINANCES S.à r.l.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033943/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05186. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Acraf International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 75.546.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour ACRAF INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033944/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05202. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**de Beek VII S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 81.584.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 février 2007*

Le Conseil d'Administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 8 février 2007, le Conseil d'Administration coopte en remplacement LUX KONZERN S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
- LUX KONZERN S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007033976/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03540. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Acraf International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 75.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

Pour ACRAF INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007033945/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05205. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Deta Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 72.767.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007033958/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2007, réf. LSO-CB04709. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Systema International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 80.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 72.163.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 29 janvier 2007*

- L'Associé Unique accepte la démission, avec effet immédiat, du Gérant de catégorie B Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Associé Unique nomme en remplacement du Gérant de catégorie B démissionnaire Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin le 31 décembre 2008.

- L'Associé Unique renouvelle les mandats des Gérants de catégorie A de Monsieur Manlio Cerroni, administrateur de sociétés, demeurant 42, Via del Colle à Pisoniano (Rome), de Monsieur Candido Saioni, administrateur de sociétés, demeurant 2, Piazza Bologna à Rome et de Monsieur Massimo Rosati, administrateur de sociétés, demeurant 1, Via Reykjavik à Ladispoli (Rome); ainsi que le mandat de Gérant de catégorie B de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin le 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007034067/655/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03527. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**PCT Powder Coating Technologies International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 52.449.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007033959/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2007, réf. LSO-CB04713. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Novacap Luxembourg Individuals Company S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 92.071.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033965/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05551. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Gallaher Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 84.801.

Le bilan au 24 mars 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033969/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB05303. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Eni Algeria Limited, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 85.540.

*Extrait des Résolutions de l'Associé Unique en date du 25 septembre 2006*

L'Associé Unique de ENI ALGERIA LIMITED a pris les résolutions suivantes le 25 septembre 2006:

- d'accepter la démission de Monsieur Giuseppe Pasi de sa fonction de gérant et ce avec effet au 25 septembre 2006;
- de nommer Monsieur Antonino Galletta, né le 6 novembre 1952 à Palmi, Italie et ayant son adresse professionnelle à Via Emilia nr. 1, 20097 San Donato Milanese-Italie, avec effet au 25 septembre 2006 et jusqu'à l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 7 février 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Mandaté à cet effet*

Signatures

Référence de publication: 2007033998/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB02157. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Hal International Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 76.259.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033973/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05725. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Patate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 86.910.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033974/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05548. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---



**Tisa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.690.

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TISA S.à r.l., ayant son siège social à 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 105.690, constituée suivant acte reçu le 30 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 443 du 12 mai 2005

L'assemblée est présidée par Madame Laurence Dony, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de € 3.000.000,- (trois millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de € 500.000,- (cinq cent mille euros) à € 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) par l'émission de 3.000 (trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de € 1.000,- (mille euros) chacune,

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les actions nouvelles par apport en nature d'actions.

3.- Acceptation par le gérant de TISA S.à r.l.

4.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de € 3.000.000,- (trois millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de € 500.000,- (cinq cent mille euros) à € 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) par l'émission de 3.000 (trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de € 1.000,- (mille euros) chacune, à souscrire, le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne.

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'admettre la souscription des parts nouvelles par:

- Monsieur Michel Reynders, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg: pour 1.500 (mille cinq cents) actions nouvelles.

- Monsieur Herbert Grossmann, Docteur en droit, demeurant à Senningerberg: pour 1.500 (mille cinq cents) actions nouvelles.

*Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération*

Interviennent ensuite aux présentes les personnes prédésignées, Monsieur Michel Reynders et Monsieur Herbert Grossmann, ici représentées par Madame Laurence Dony, prénommée, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

lesquelles ont déclaré souscrire les 3.000 (trois mille) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par des apports en nature ci-après décrits:

A) Monsieur Michel Reynders par un apport en nature consistant en:

- 1 (une) action d'une valeur nominale de £ 1,- (une livre sterling), de ALLARD & FILS LTD, une société de droit Anglaise, ayant son siège social à Horley Green House, Clarendon Halifax, West Yorkshire HX3 6AS, United Kingdom, Registrar of Companies N ° 4374219, et un capital souscrit de £ 2,- (deux livres sterling), c'est à dire 50% (cinquante pour cent) de la totalité de ses actions émises, cet apport étant évalué à € 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros).

B) Monsieur Herbert Grossmann par un apport en nature consistant en:

1 (une) action d'une valeur nominale de £ 1,- (une livre sterling), de la société ALLARD & FILS LTD, prénommée, et un capital souscrit de £ 2,- (deux livres sterling), c'est à dire 50% (cinquante pour cent) de la totalité de ses actions émises, cet apport étant évalué à € 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros).

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par la copie d'un extrait récent du registre de commerce des sociétés concernées, leur bilan récent et une déclaration émise par les gérants de chacune d'entre elles attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

*Réalisation effective de l'apport*

Monsieur Michel Reynders et Monsieur Herbert Grossmann, apporteurs, ici représentés comme dit ci-avant, déclarent que:

- ils sont les seuls plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Intervention du gérant*

Est alors intervenu Monsieur Michel Reynders, gérant de la société TISA S.à r.l., ici représenté par Madame Laurence Dony, en vertu d'une déclaration/procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, Monsieur Michel Reynders marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirme la validité des souscription et libération.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à € 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros), divisé en 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de € 1.000,- (mille euros) chacune.»

*Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'au moins 65% (en l'occurrence 100%) de toutes les parts sociales émises par une société (de capitaux) ayant son siège dans des Etats de l'Union Européenne (Royaume Uni), la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ quatre mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Dony, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, vol. 157S, fol. 17, case 4. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007034426/211/106.

(070029944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2007.

**Cofis Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.695.

—  
In the year two thousand seven, on the twenty-fourth of January.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of COFIS LUXEMBOURG S.A., a «société anonyme», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 113.695, incorporated by a deed of the undersigned notary dated 23 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 305 dated 10 February 2006.

The Meeting was opened by Mr Philippe Morales, lawyer, residing in Luxembourg, being the chairman, who appoints as Secretary Ms Cécile Hestin, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Ms Anna Veneziani, private employee, residing in Luxembourg.

The office of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholder represented and the number of shares held are shown on an attendance list, signed by the proxy holder, the office and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with the minute.

II. As appears from the attendance list, the all the shares are represented so that as the shareholder declaring that he have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

III. The agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

1. Increase of the subscribed capital by an amount of one million Euros (EUR 1,000,000.-) so as to raise it from its present amount of five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-) up to one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-) by the issue of hundred thousand (100,000) new shares of a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) per share, new shares having the same rights and obligations that existing shares.

2. Subscription and release of the entirety of the new shares by the existing Shareholder.

3. Modification of the Article 3, first paragraph of the Articles of incorporation so as to reflect the decisions taken.

4. Ratification of the decision taken by the board of directors on 1 September 2006 to co-opt Mr Roberto Di Carlo as new director of the company.

After deliberation, the following resolutions were taken:

*First resolution*

The Meeting decides to increase the subscribed capital by an amount of one million Euros (EUR 1,000,000.-) so as to raise it from its present amount of five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-) up to one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-) by the creation and the issue of hundred thousand (100,000) new shares of a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) per share, new shares having the same rights and obligations that existing shares.

*Second resolution*

The hundred thousand (100,000) new shares have been subscribed by the sole shareholder of the company, COFIS SpA, having its registered office at Verrone, Strada Trossi, 98, represented by Mr Philippe Morales, previously named, by virtue of a proxy dated January 22, 2007, hereto annexed, and have been paid up in cash so that the amount of one million (EUR 1,000,000.-) is at the disposal of the company as it has been proved to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and now read as follows:

«The subscribed share capital is set at one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-) consisting of hundred and fifty thousand (150,000) shares of a nominal value of ten Euros (10.- EUR) per share, entirely paid in.»

*Fourth resolution*

The Meeting decides to ratify the decision taken by the board of directors on 1 September 2006 to co-opt Mr Roberto Di Carlo, private employee, residing in 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, as new director of the company, his term in office ending at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the year 2010.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at fourteen thousand euros.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire de la société anonyme COFIS LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 113.695, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 305 du 10 février 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Anna Veneziani, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. L'actionnaire représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient, sont indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que la procuration de l'actionnaire représenté resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions sont représentées et que dès lors il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital souscrit de la société à concurrence d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) par la création et l'émission de cent mille (100.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR), les nouvelles actions jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération de l'intégralité des nouvelles actions par l'actionnaire existant

3. Modification subséquente de l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter les décisions prises

4. Ratification de la décision du Conseil d'administration prise en date du 1<sup>er</sup> septembre 2006 de coopter Monsieur Roberto Di Carlo en qualité de nouvel administrateur de la société.

Après délibération, l'Assemblée générale a pris unanimement les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) par la création et l'émission de cent mille (100.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR), les nouvelles actions jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Deuxième résolution*

Les cent mille (100.000) nouvelles actions sont souscrites par l'actionnaire unique de la société, COFIS SpA, ayant son siège social à Verrone, Strada Trossi, 98, ici représentée par Maître Philippe Morales, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 22 janvier 2007, ci-annexée, et ont été intégralement libérées par versement en numéraire, de sorte que le montant d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) a été mis à la disposition de la société.

#### *Troisième résolution*

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais le teneur suivante:

« **Art. 3. (premier alinéa).** Le Capital souscrit est fixé à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR), représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de ratifier la décision du Conseil d'administration prise en date du 1<sup>er</sup> septembre 2006 de coopter Monsieur Roberto Di Carlo, employé privé, demeurant 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en qualité de nouvel administrateur de la société, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'an 2010.

*Evaluations de frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quatorze mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Morales, C. Hestin, A. Veneziani, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 2007, vol. 909, fol. 101, case 7. — Reçu 10.000 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 février 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007034428/239/122.

(070029872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2007.

**Delamare Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 119.857.

In the year two thousand seven, on the fifth of February.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

ARMITAGE LUXEMBOURG S.à r.l., a company with its registered office at L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,

here represented by Philippe Chan, private employee, with professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on February 2, 2007,

said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed in the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of DELAMARE LUXEMBOURG S. à r.l., R. C. B Number 119.857, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, dated September 20 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 2132 of November 15, 2006.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated October 10, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 2369 of December 19, 2006.

- The company's capital is set at two billion eight hundred thirty-five million one hundred sixty-three thousand seven hundred fifty (GBP 2,835,163,750.-) British Pounds represented by one hundred thirteen million four hundred six thousand five hundred fifty (113,406,550) shares of a par value of one twenty-five (GBP 25.-) British Pounds each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 15th of October to the last day of February.
- 2) Subsequent amendment of Articles 20 and 21 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolution:

*Resolution*

The end of the financial year of the company is changed from October 15 to the last day of February, so that the present financial year which began on October 16, 2006 will end on February 28, 2007.

As a consequence Articles 20 and 21 of the Articles of Incorporation are amended so as to be worded as follows:

« **Art. 20.** The Company's financial year runs from March first of each year to the last day of February of the following year».

« **Art. 21.** Each year, as of the last day of February, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registred office.»

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed with us the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

ARMITAGE LUXEMBOURG S.à r.l., une société avec siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, ici représentée par Monsieur Philippe Chan, employé privé, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 2 février 2007,

laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ce mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de DELAMARE LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 septembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 2132 du 15 novembre 2006.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 2369 du 19 décembre 2006.

- Le capital social de cette société est de deux milliards huit cent trente-cinq millions cent soixante-trois mille sept cent cinquante (GBP 2.835.163.750,-) Livres Sterling, représenté par cent treize millions quatre cent six mille cinq cent cinquante (113.406.550) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) Livres Sterling chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Change de la fin de l'année sociale du 15 octobre au dernier jour du mois de février.
- 2) Modification des articles 20 et 21 des statuts.
- 3) Divers.

L'actionnaire unique a abordé l'ordre du jour et a pris la résolution suivante:

#### *Résolution*

La fin de l'année sociale est changée du 15 octobre au dernier jour du mois de février, de sorte que l'année sociale commencée le 16 octobre 2006 se terminera le 28 février 2007.

En conséquence les articles 20 et 21 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 20.** L'année sociale commence le premier mars de chaque année et se termine le dernier jour du mois de février de l'année suivante».

« **Art. 21.** Chaque année, le dernier jour du mois de février, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Chan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, vol. 31CS, fol. 96, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2007.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007034433/230/100.

(070029853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2007.

**Bimer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.507.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth of February.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2320 Luxembourg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974,

here represented by Fabrice Geimer and Ton Zwart, both with professional address in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A.

This appearing, voting under his given authority, announced the formation of a company of limited liability, governed by the relevant law and present articles.

**Art. 1.** There is formed a company with limited liability (Einmanngesellschaft) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The object of the company is acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control and development of these participations.

The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial rights as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

**Art. 3.** The company has been formed for an unlimited period to run from this day.

**Art. 4.** The company will assume the name BIMER S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

**Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) shares of one hundred twenty five euro (125.- EUR) each.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of article 179 (2) of the law related to commercial companies as amended; In this contingency articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the company shall have to be established in writing, and that the clauses related to shareholders' meetings will not apply.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law covering companies.

**Art. 8.** The company's shares are freely transferable between partners. They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the company to an end.

**Art. 10.** Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

**Art. 11.** The company is administered by one or several managers, not necessarily partners, appointed by the partners. In dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act singly in the name of the company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the company's object.

**Art. 12.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 13.** Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 14.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of partners owning three quarters of the company's share capital.

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December 31st, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2007.

**Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 6 hereof.

The general meeting of partners, upon recommendation of the board of managers, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid in amount of such shares. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions for seen by law.

**Art. 17.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed and fully paid up in cash by the sole shareholder, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., previously named, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is forthwith at the free disposal of the Company as been proved to the notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration's or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,250.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The partner representing the whole of the company's share capital has forthwith unanimously carried the following resolutions:

- 1) The registered office is established at L-2320 Luxembourg, 20, rue de la Poste.



2) The number of managers is fixed at one.

3) The meeting appoints as manager of the company for an unlimited period:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2320 Luxembourg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974.

The manager has the most extensive powers to act singly on behalf of the company in all circumstances and to authorise acts and activities relating to the company's objectives by its sole signature.

The undersigned notary, who knows English, states that the present deed is worded in English followed by a German version, and that in case of discrepancies between the English and the German text, the German version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

### Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendsieben, den fünften Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., mit Gesellschaftssitz in L-2320 Luxembourg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974,

hier vertreten durch Herrn Fabrice Geimer, mit Berufswohnsitz in Luxemburg und Herrn Ton Zwart, mit Berufswohnsitz in Luxemburg, handelnd gemeinschaftlich in ihren jeweiligen Ermächtigungen als stellvertretende Bevollmächtigte A.

Diese Komparentin, erklärte eine Einmann-Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu gründen, welche den folgenden Satzungen unterliegt.

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Einmann-Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den entsprechenden Gesetzesbestimmungen und der vorliegenden Satzung unterliegt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in beliebiger Form durch Kauf, Umtausch oder ähnliche Transaktionen an luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen sowie die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann außerdem diese Beteiligungen durch Verkauf, Umtausch oder ähnliche Transaktionen abtreten.

Die Gesellschaft kann außerdem jedwede Patente, Warenzeichen oder intellektuelle und unkörperliche Rechte sowie andere damit verbundene oder komplettierende Rechte erwerben und entwickeln.

Die Gesellschaft kann auf beliebige Weise Fremdkapital aufnehmen, insbesondere durch Ausgabe von Anleihen, u.a. Wandelanleihen, Bankkredite oder Erhöhung des Eigenkapitals, und sie kann anderen Unternehmen, an denen sie direkt oder indirekt beteiligt ist oder nicht, Kredite, Darlehen oder Vorschüsse gewähren bzw. Garantien ausstellen.

Außerdem kann die Gesellschaft Wertpapiere, Bareinlagen, Schatzpapiere erwerben oder Investitionen auf andere Art und Weise tätigen, insbesondere durch den Kauf, die Zeichnung oder auf anderer Art und Weise von Aktien, Obligationen, Optionsrechten oder andere Arten von Wertpapieren um diese zu verkaufen oder zu tauschen.

Sie kann Transaktionen von gewerblichen, kommerziellen und finanziellen Vermögenswerten sowie Sachanlagen und Immobilien vornehmen, die ganz oder teilweise direkt oder indirekt seinem Geschäftszweck entsprechen.

Sie kann direkt oder indirekt, auf eigene Rechnung oder im Namen Dritter, allein oder in Zusammenarbeit mit anderen tätig sein und dabei alle Arten von Tätigkeiten im Rahmen des oben genannten Gesellschaftsobjekts bzw. zugunsten des Gesellschaftsobjekts der Unternehmen, an denen sie beteiligt ist, ausführen.

Die Gesellschaft kann grundsätzlich alle Kontroll- oder Überwachungsmaßnahmen übernehmen und alle Tätigkeiten durchführen, die sie als zur Erfüllung ihres Gesellschaftsobjekts erforderlich erachtet, und kann das Mandat zur Leitung eines beliebigen luxemburgischen oder ausländischen Unternehmens mit oder ohne Vergütung übernehmen.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer gegründet.

**Art. 4.** Die Gesellschaft wird gegründet unter der Bezeichnung BIMER S.à r.l.

**Art. 5.** Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 6.** Das gezeichnete Aktienkapital wird auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) festgesetzt, eingeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-).

Wenn und solange alle Anteile in der Hand einer Person sind, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinne von Artikel 179 (2) des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften; in diesem Fall sind, unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 dieses Gesetzes anzuwenden, das heisst jeder Beschluss des alleinigen Gesellschafters sowie jeder Vertrag zwischen ihm und der Gesellschaft muss schriftlich festgehalten werden und die Bestimmungen über die Generalversammlungen der Teilhaber sind nicht anwendbar.

**Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit unter Massgabe von Artikel 199 des Gesetzes über Handelsgesellschaften abgeändert werden.

**Art. 8.** Die Anteile können frei unter den Gesellschaftern veräussert werden. Sie können nur an Dritte veräussert werden, nachdem die Gesellschafter durch einen in einer Generalversammlung gefassten Gesellschafterbeschluss mit einer dreiviertel Mehrheit des Gesellschaftskapitals ihr Einverständnis gegeben haben.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird nicht aufgelöst durch das Ableben, den Konkurs, die Zahlungsunfähigkeit sowie die gesetzliche Untersagung eines Teilhabers.

**Art. 10.** Weder Gläubiger noch Erben können, aus welchem Grund auch immer, das Vermögen oder die Bücher der Gesellschaft versiegeln lassen.

**Art. 11.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet, welche Gesellschafter oder Nicht-gesellschafter sein können und welche durch die Gesellschafter ernannt werden. Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen und um die Gesellschaft gegenüber Dritten einzeln zu vertreten.

**Art. 12.** Der oder die Gesellschafter sind einfache Mandatare der Gesellschaft und sie gehen persönlich keine Verbindlichkeiten ein in Bezug auf die Verbindlichkeiten, welche sie im Namen der Gesellschaft und in den Grenzen ihrer Befugnisse eingegangen sind. Sie sind der Gesellschaft gegenüber nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 13.** Jeder Gesellschafter nimmt an den Gesellschaftsbeschlüssen teil mit soviel Stimmen wie er Anteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich durch einen Vollmachtnehmer an Gesellschafterversammlungen vertreten lassen.

**Art. 14.** Die Gesellschafterbeschlüsse werden mit einfacher Mehrheit des Gesellschaftskapitals gefasst. Beschlüsse, die im Rahmen von Satzungsabänderungen und besonders im Hinblick auf die Auflösung der Gesellschaft gefasst werden, bedürfen der Mehrheit von Gesellschaftern, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals besitzen.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember jedes Jahres mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Tag der Gründung der Gesellschaft beginnt und am 31. Dezember 2007 enden wird.

**Art. 16.** Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel sechs festgesetzten gezeichneten Aktienkapitals, so wie es gegebenenfalls angehoben oder herabgesetzt wurde, erreicht hat.

Die Generalversammlung wird, auf Empfehlung des Verwaltungsrates, über Verwendung des Nettogewinnes beschließen.

Im Falle von Anteilen, die nicht voll eingezahlt sind, werden die Dividenden pro rata der Einzahlung ausbezahlt.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften können Vorschussdividenden ausgezahlt werden.

**Art. 17.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, (die natürliche oder juristische Personen sein können) und die durch die Generalversammlung die die Auflösung beschlossen hat, unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

**Art. 18.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, so wie auf die späteren Änderungen.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Der alleinige Gesellschafter, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., hat sämtliche Anteile voll und ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

#### *Kosten*

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund der Gründung von ihr getragen werden, wird auf EUR 1.250,- geschätzt.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sofort nach Gründung der Gesellschaft haben die Gesellschafter einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2320 Luxemburg, 20, rue de la Poste.
- 2) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf ein festgesetzt.
- 3) Als Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., mit Gesellschaftssitz in L-2320 Luxemburg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974.

Der Geschäftsführer ist berechtigt die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig zu vertreten.

Der amtierende Notar, welcher die englische Sprache kennt, bestätigt, dass vorliegende Urkunde in Englisch gehalten ist, gefolgt von einer deutschen Uebersetzung und dass im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung die deutsche Fassung massgebend ist.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: F. Geimer, T. Zwart, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, vol. 1575, fol. 81, case 6. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Thill.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 13. Februar 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007033636/242/211.

(070028713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Genolor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 4.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2007.

Pour GENOLOR S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007013586/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, réf. LSO-CA01389. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070005424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2007.

**Lumina Financing 2, Société à responsabilité limitée,**

(anc. Compagnie d'Uzaru).

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 94.612.

L'an deux mille sept, le deux février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE D'UZARU, ayant son siège social à L-2016 Luxembourg, 11, avenue Guillaume, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 94.612, constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 3 juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 847 du 18 août 2003, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 décembre 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Charlene Herbain, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Nicole Schmidt-Troje, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Catherine Martougin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les un million quatre-vingt-cinq mille huit cent dix-huit (1.085.818) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification du nom de la société de COMPAGNIE D'UZARU en LUMINA FINANCING 2.

2.- Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 2. Dénomination.** La société prend la dénomination sociale de LUMINA FINANCING 2 ».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de COMPAGNIE D'UZARU en LUMINA FINANCING 2.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Dénomination.** La société prend la dénomination sociale de LUMINA FINANCING 2».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Herbain, N. Schmidt-Troje, C. Martougin, H. Hellinckx.

Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 février 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007033379/242/50.

(070029255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Lux-Equity, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 45.423.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2006, enregistrés à Capellen, le 19 décembre 2006, volume 437, folio 34, case 7, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2007, référence: LSO-CA01061, ont été déposés dans le dossier de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 janvier 2007.

*Pour la société*

A. Weber

*Notaire*

Référence de publication: 2007014012/236/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2007, réf. LSO-CA01061. - Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070005365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2007.

**Rosalia Finance AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 115.877.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 31. Januar 2007*

Die außerordentliche Hauptversammlung der ROSALIA FINANCE AG hat mit Wirkung zum 31. Januar 2007 folgende Beschlüsse gefasst:

1. Abberufung eines Verwaltungsratsmitgliedes mit sofortiger Wirkung

Herr Volker Wentz, Diplom-Kaufmann, geschäftsansässig in L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval,

2. Neubestellung eines Mitgliedes des Verwaltungsrates mit sofortiger Wirkung

Frau Heike Gottschalk, Diplom-Betriebswirtin, geschäftsansässig in L-3372 Leudelange, 15, rue

Léon Laval, wurde zum Verwaltungsratsmitglied bestellt. Das Mandat von Frau Heike Gottschalk erlischt mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2010.

3. Die Zeichnungsberechtigung bleibt unberührt, so dass für alle Mitglieder folgende Berechtigung gilt:

In Abweichung von Artikel 10 der Statuten wird die Gesellschaft gegenüber Dritten durch die alleinige Unterschrift von jedem einzelnen Verwaltungsratsmitglied vertreten.

4. Das Mandat des Kommissars, die Gesellschaft LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING S.à r.l. mit Sitz in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, wird verlängert bis bei der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2010.

Zwecks Eintragung und Veröffentlichung im Amtsblatt (Memorial C) und im Handelsregister.

Leudelange, den 31. Januar 2007.

Unterschriften.

Référence de publication: 2007033902/680/25.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05754. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**de Beek I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 80.884.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 février 2007*

Le Conseil d'Administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 8 février 2007, le Conseil d'Administration coopte en remplacement LUX KONZERN S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
- LUX KONZERN S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007033977/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03541. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**S.à.r.l. Central Rest Stop & Cie s.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 23.156.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 2 février 2007, numéro 2007/0185 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 8 février 2007, volume 437, folio 58, case 12, que la société en commandite simple S.à r.l. CENTRAL REST STOP & CIE, S.e.c.s., avec siège social à L-8245 Mamer, 25, rue de la Libération, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 23.156, constituée suivant acte sous seing privé en date du 18 juillet 1985, publié au Mémorial C, numéro 283 du 30 septembre 1985,

a été dissoute avec effet au 2 février 2007.

La société n'a plus d'activités.

Les associés ont déclaré que la liquidation de la société prédite a été achevée et qu'ils assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années au domicile de Monsieur Tony Czajor à L-4713 Pétange, 42, rue Belair.

Bascharage, le 22 février 2007.

Pour extrait conforme  
A. Weber  
Le notaire

Référence de publication: 2007033410/236/24.

(070029493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Geofelt, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.166.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2006*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, en date du 6 octobre 2006, de Madame Anne Hertzog, demeurant à 31, Grand-Rue, Luxembourg, de son mandat d'administrateur.

L'Assemblée nomme Maître Joë Lemmer, demeurant à 31, Grand-Rue, Luxembourg, administrateur. Il terminera le mandat de Madame Anne Hertzog.

Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour GEOFELT S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Référence de publication: 2007033979/1358/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2007, réf. LSO-CA03733. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070029308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**UMA, Unified Management Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 68.927.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 17 janvier 2007*

Aux termes d'une délibération en date du 17 janvier 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

- Monsieur Luc Verelst, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Jean Lambert.

- Mme Catherine Guffanti, comptable, née le 20 janvier 1963 à Longwy (France), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

en remplacement de Monsieur Patrice Yandé.

Conformément aux statuts, les nouveaux administrateurs sont cooptés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera aux élections définitives.

Pour extrait sincère et conforme

UMA, UNIFIED MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007034043/1022/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, réf. LSO-CB04976. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Viarenta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 58.171.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 février 2007*

Le Conseil d'administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 13 février 2007, le conseil d'administration coopte en remplacement LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 13 février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007034049/6312/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2007, réf. LSO-CB03998. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Saar I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.838.

Il résulte d'une cession du 29 décembre 2006 que

- Monsieur Matthias Luecker, domicilié à D-64390 Erzhäusen, Kiefernweg 21, a transféré la propriété de 63 (soixante-trois) parts sociales de la classe A et d'une part sociale de la classe B de la société à responsabilité limitée SAAR I S.à r.l. à la société RCP 3 (LUX) S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie;

Le capital social est dorénavant réparti comme suit:

- RCP 3 (LUX) S.à r.l., L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie . . . . .	63 parts sociales A
- FREO INVESTORS GmbH avec siège social à D-64390 Erzhäusen, Kiefernweg 21 . . . . .	26 parts sociales A
- FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie . . . . .	37 parts sociales A
Total: . . . . .	126 parts sociales A

et

- RCP 3 (LUX) S.à r.l., L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, . . . . . 1 part sociale B

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Pour avis sincère et conforme

SAAR I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007034020/6341/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08122. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070028799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

---

**Saar II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.966.

Il résulte d'une cession du 29 décembre 2006 que

- Monsieur Matthias Luecker, domicilié à D-64390 Erzhäusen, Kiefernweg 21, a transféré la propriété de 63 (soixante-trois) parts sociales de la classe A et d'une part sociale de la classe B de la société à responsabilité limitée SAAR II S.à r.l. à la société RCP 3 (LUX) S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie;

Le capital social est dorénavant réparti comme suit:

- RCP 3 (LUX) S.à r.l., L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie . . . . .	63 parts sociales A
- FREQ INVESTORS GmbH avec siège social à D-64390 Erzhäusen, Kiefernweg 21 . . . . .	26 parts sociales A
- FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie . . . . .	37 parts sociales A
Total: . . . . .	126 parts sociales A

et

- RCP 3 (LUX) S.à r.l., L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie, . . . . . 1 part sociale B

Luxembourg, le 12 janvier 2007.

Pour avis sincère et conforme

SAAR II S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007034021/6341/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08125. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070028804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Sigmakalon Manager S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 91.976.

Le bilan pour la période du 20 février 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007033371/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2007, réf. LSO-CB05574. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070028917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.

**Pergam Partners IV & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 110.730.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007033420/651/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2007, réf. LSO-CB06151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070029380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2007.